

Au cours de l'assemblée générale ordinaire du 7 novembre 2025, vous allez être amené(e) à vous prononcer sur un certain nombre de points mis au suffrage des licencié(e)s.

Les statuts, adoptés au cours de l'assemblée du 8 novembre 2024, prévoient que le Comité Directeur du club soit renouvelé, au tiers, lors de cette assemblée générale ordinaire du 7 novembre 2025.

Membres sortants élus du 5 novembre 2022 :

AVEZARD	Christian
FLAVIGNARD	Bernard
JAVELLE	Joel
LARCHERON	Lilian
LEROUGE	Patrick

Membre démissionnaire 2025 :

GUERAN	Grégory
ANDRE	Nicolas
SENANGE	Sandrine
SENANGE	Jacques

Pour rentrer au Comité Directeur, il faut être candidat et remplir certaines conditions stipulées dans les statuts du club.

Si vous êtes candidat(e) à un poste dans le Comité Directeur, que vous remplissez et acceptez les conditions évoquées dans l'article 4 de nos statuts (voir site internet du club), il est nécessaire de présenter votre candidature par lettre (ou mail) :

****en précisant les tâches ou aides ayant été réalisées durant la première année de licence***

****en motivant celles qui pourraient être effectuées ensuite pour le fonctionnement du club) .***

Celle-ci sera adressée au président :

Patrick Foucher, 32 rue Georges Sand 45700 Villemandeur

foucher-patrick@orange.fr

avant le 20 octobre 2025.

Les membres sortants peuvent se représenter, pour cela ils doivent aussi en faire la demande écrite (courrier ou mail).

POUVOIR :

Si vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 novembre 2025, vous pouvez donner pouvoir à un membre qui sera présent à cette assemblée, en respectant les termes de l'article 4 des statuts.



Je soussigné M Mme

Licence numéro :

donne pouvoir à M Mme

Licence numéro :

pour me représenter et voter en mon nom aux différents votes (dont celui de l'élection au Comité Directeur) lors de l'Assemblée Générale du Guidon Chalettois le 8 novembre 2024.

Fait àle2025